



2 PROGRAMMES DPC



⌚ 14h00 à 18h00

► PROGRAMME 1 DÉDIE UNIQUEMENT AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'Activité Physique régulière**

Pr François CARRE, PU-PH, CHU Rennes
Dr Odile BONOMI, Praticien Hospitalier, GH Sélestat-Obernai, Vice présidente du Réseau Cardio Prévention Obésité Alsace
Pr Jehan LECOCQ, Médecin rééducateur fonctionnel, rhumatologue, Commission médicale du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ancien Président SFMES
— Savoir prescrire l'activité physique adaptée et orienter le patient : du bilan fonctionnel à la prescription écrite (modèle et cas d'usage)
— L'entretien motivationnel (sensibilisation à l'entretien motivationnel, techniques de communications, outils et jeux de rôle)
— Les outils d'aide à la prescription (ex. du Vidal du sport...)

► PROGRAMME 2 DÉDIE UNIQUEMENT AUX PHARMACIENS D'OFFICINE

- **Entretien pharmaceutique : outil de l'adhésion aux traitements**

Dr Xavier SCHNEIDER, pharmacien d'officine Strasbourg, pharmacie pilote de l'étude Pharmaps
Dr Thomas MAUNY, pharmacien d'officine Caen, Président de PLANETH Patient (Plateforme Normande d'Education Thérapeutique)
— Modèles des comportements de santé et les concepts qui sous-tendent les compétences psychosociales (auto-efficacité, empowerment, ...)
— Créer une alliance thérapeutique
— Faire émerger des arguments en faveur du changement de comportement

INFORMATIONS :
(Programmes valorisables au titre du DPC sous réserve de leur publication)

Ces programmes de DPC s'articulent en deux temps :
- 4 heures de formation présentielles dans une salle dédiée
- Un temps de 3 heures pour la mise en œuvre et la mesure de l'action d'EPP sur le lieu de travail.
Le nombre de places est limité à 50 personnes par DPC.

INSCRIPTION :

L'inscription à la journée Activité Physique et au DPC est bien distincte.
Il faut dans un premier temps s'inscrire à la journée Activité Physique en sélectionnant votre session DPC.

Vous serez ensuite contacté par notre Equipe pour procéder à l'inscription à ce programme spécifique.

- Pour les libéraux, ce programme DPC utilise 7 heures de votre budget de DPC et vous recevez une indemnité calculée sur la base des forfaits en vigueur qui vous sera réglée par l'Agence Nationale du DPC une fois le programme terminé.
- Pour les hospitaliers, la prise en charge se fait dans le cadre d'une convention de formation conclue entre l'organisme de formation et votre établissement.

INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR NOTRE SITE : www.trilogie-sante.com

● DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE :

- > 350 euros HT : Professionnels de santé
- > 240 euros HT : Professionnels de l'APA
- > 260 euros HT : Personnels et élus des collectivités
- > 80 euros HT : Etudiants (-26 ans, sur présentation d'un justificatif)

CES PRIX COMPRENNENT :

Session e-learning en amont, participation à la journée de formation, *Fiche de ressources régionales (outre-mer compris ; de votre région) – les Pause-café (repas libre)
* Epidémiologie, identification des acteurs et des réseaux sport santé locaux et de leurs coordonnées. Remis sous format papier.

● MODES DE RÈGLEMENT :

- > Par virement (RIB sur la facture)
- > Par chèque à l'ordre de Trilogie Santé

● CONDITIONS D'ANNULATION :

Aucun remboursement ne sera effectué après le 23 septembre 2020. L'annulation doit être adressée par mail, courrier ou télécopie. Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de cette journée ne donnera lieu à aucun remboursement.

JOURNÉE DE FORMATION NATIONALE



ACTIVITÉ PHYSIQUE

Prescrire
Orienter
Accompagner

TOUS AU STADE JEAN BOUIN le jeudi 8 octobre 2020, Paris

CETTE JOURNÉE DE FORMATION S'ADRESSE :

- Aux professionnels de santé « médicaux et paramédicaux »
- Aux professionnels de l'Activité Physique Adaptée « APA »
- Aux personnels et élus des Collectivités locales

Sous le haut patronage du :



En collaboration avec :



Avec le soutien de :



UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT
NE SE PRESCRIT PAS !

L'ACCOMPAGNEMENT PAR UNE FORMATION
EST INDISPENSABLE



Une formation proposée par :



Enregistrée sous le numéro 11 78 82157 78
auprès du préfet de la région Ile de France.

En collaboration avec :



Avec la loi instituant le « sport sur ordonnance » en 2017, au bénéfice des 11 millions de patients atteints d'ALD, le médecin devient le prescripteur de l'Activité Physique Adaptée. La réussite de ce nouvel axe pour la politique nationale de santé nécessite l'engagement de tous les professionnels de santé en étroite collaboration et coopération avec les professionnels de l'activité physique, les municipalités... et tous les acteurs concernés.

Nous vous proposons de participer à une journée de formation conçue et axée sur la prévention secondaire et tertiaire : la personne malade ou porteuse de facteurs de risques importants et aux différents stades « pendant le traitement et après le traitement ».

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Comprendre les mécanismes par lesquels l'activité physique agit de façon générale, en améliorant la condition physique
- Identifier les déterminants de l'adoption d'un comportement actif, pérenne et inséré dans les habitudes de vie selon les ressources psychosociales
- Identifier les missions des différents acteurs pour encourager la coopération
- Savoir accompagner les patients vers les professionnels qualifiés de son territoire

SESSION E-LEARNING

Actualisation des connaissances et validation par quiz

Ouverture de la session en juillet 2020

1^{ère} MI-TEMPS

animée par le Dr Jean-Pierre GIORDANELLA, médecin de santé publique

⌚ 9h00 à 9h15

⌚ 11h15 à 11h45

CONFERENCE INAUGURALE

Intervention des représentants des instances officielles

⌚ 9h15 à 10h45

CONFÉRENCES PLENIERES

- L'activité physique ou sportive, un enjeu de santé publique
- Les bienfaits de l'activité physique en prévention secondaire et tertiaire
- Le rôle et les missions des collectivités locales dans la promotion des mobilités actives

Pr Martine DUCLOS, Présidente de l'ONAPS

Pr Francois CARRE, PU-PH, CHU Rennes

Karl OLIVE, Maire de Poissy (78)

➤ 1^{er} bilan des Maisons Sport Santé

➤ Les missions des Réseaux Sport Santé en région

➤ Les prises en charge financières

Christèle GAUTIER, Cheffe du bureau de l'élaboration des politiques du sport, Ministère des sports

Dr Sophie CHA, Médecin conseiller à la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne

⌚ 10h45 à 11h15 / Pause-café



PRE - PROGRAMME - PRE - PROGRAMME

2^{ème} MI-TEMPS

⌚ 14h00 à 15h30

➤ CONFERENCE PLENIERE

➤ L'entretien motivationnel

Les fondamentaux de l'entretien motivationnel, techniques de communications, outils et jeux de rôle

Dr Odile BONOMI, Praticien Hospitalier, GH Sélestat-Obernai, Vice présidente du Réseau Cardio Prévention Obésité Alsace

⌚ 15h30 à 16h00 / Pause-café

⌚ 16h00 à 18h00

➤ FOCUS AU CHOIX

1 - Professionnels de santé

➤ Cancérologie

L'APA dans le parcours de soins à l'hôpital et en ville

Dr Thierry BOUILLET, cofondateur de l'association Cami Sport et Cancer

Alexandra LANDRY et Sébastien LANDRY, Ingénieurs APA Santé, Le Mans

OU

2 - Professionnels de santé

➤ Obésité de l'enfant et de l'adolescent

➤ Encourager la pratique de l'AP en associant une alimentation équilibrée

Florence FOUCAUT, Diététicienne, CSO La Pitié Salpêtrière

Dr Jocelyne RAISON, Codirecteur du projet Télémédecine de l'obésité, Membre du Club Médical numérique Francophone Innovation Santé

Matias WILAME, Masseur-kinésithérapeute

OU

3 - Professionnels de santé

➤ BPCO et asthme

Pr Bruno CHENUEL, PU-PH, CHRU de Nancy-Brabois

Sylvie BOBINEAU, Infirmière Déléguée à la Santé Publique, Asalée

Didier BILLET, Masseur-kinésithérapeute

OU

4 - Professionnels de l'APA

➤ Les professionnels de l'APA au sein des réseaux

Interactions avec les secteurs sanitaires et médico-sociaux

Aude-Marie FOUCAUT, MCF STAPS APA-S Univ. Sorbonne Paris Nord, SFP-APA

Corine PACAUD, Infirmière Déléguée à la Santé Publique (IDSP), Asalée

Jean-Michel RICARD, Cofondateur et Président de Siel Bleu

Céline CHEBAL-RAIZER, Masseur-kinésithérapeute

OU

5 - Personnels des collectivités locales

➤ Sport-santé 2019-2024 ; quels sont les enjeux de la nouvelle stratégie pour les collectivités ?

➤ Collaborer avec les réseaux et les maisons sport santé

➤ Retour d'expériences et bonnes pratiques

François BERDOUGO, Délégué général et Amandine BARON, Chargée de communication à la Société Française de Santé Publique (SFSP)

Jean MANNIEZ, Directeur de l'Agence Eco-mobilité Savoie Mont-Blanc

Christelle REPOND, Infirmière Déléguée à la Santé Publique (IDSP), Asalée

Dr Alexandre FELTZ, Adjoint à la Mairie de Strasbourg en charge de la santé publique et environnementale, François JOUAN, Préfigurateur du Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg

PRE - PROGRAMME - PRE - PROGRAMME

3^{ème} MI-TEMPS

⌚ 18h30 à 19h45

➤ 1^{ère} ÉDITION NATIONALE DES TROPHÉES SPORT SANTE 2020

Des initiatives territoriales ayant réussi l'articulation « Soignant-Soigné-Sportif »

Ce temps sera consacré :

- A la présentation par les lauréats (3mn / 3 slides pour convaincre) des 12 dossiers sélectionnés par le jury
- Au vote de tous les participants présents pour l'attribution des places sur le podium « Bronze, Argent et Or » pour chaque catégorie
- A la remise des trophées

⌚ 19h45 à 20h00

➤ La dynamique des JOP 2024

⌚ 20h00 à 21h00

➤ COCKTAIL DE CLÔTURE



Vous êtes un soignant, un établissement, un réseau de santé, un réseau sport et santé, une association de patients, un industriel, une société de service, une start up, une collectivité...,

Vous avez mis en place des réponses nouvelles et créatives dans votre territoire ou dans votre entreprise, et vous souhaitez concourir et présenter votre projet

➤ Demandez votre dossier de candidature et les modalités de participation à contact@trilogie-sante.com